

Votre accompagnement à la démarche VAE
par un organisme certificateur

VOTRE ACCÈS EN VAE AU TITRE : ASSISTANT(E) DE SANTÉ AU TRAVAIL

FICHE DE FORMATION
2018/2019

**FORMATION
CONTINUE**

Titre de niveau III /inscrit au Registre National des Certifications Professionnelles (j.o du 15-12-2016) délivré par l'Université Catholique de Lille / ISL, code RNCP 29516

LE TITRE AST EST ACCESSIBLE PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE EN 3 ÉTAPES

- La validation de la demande de recevabilité
- L'écriture du dossier d'expériences
- Une soutenance orale de ce dossier devant un jury d'experts

Pour l'écriture du dossier d'expériences et la préparation au jury de certification, l'accompagnement est conseillé.



MODALITÉS

Durée : 20 heures

Coût : 1 155 €

Frais de certification : 350 €



QUI PEUT ACCÉDER À LA VAE AST ?

Toute personne exerçant ou ayant exercé des activités en lien direct avec les 3 fonctions visées par le titre :

- Assurer un service santé aux entreprises
- Organiser le service santé aux entreprises
- Promouvoir la santé au travail

La durée minimale de l'expérience est fixée à 12 mois dans les 5 dernières années.

CONTACTS

Retrait et renvoi de la demande de recevabilité : Fiche Cerfa VAE

Sabrina VANDEUREN,
Assistante administrative 03 20 21 93 97
sabrina.vandeuren@institut-social-lille.fr

ou directement sur le site web de l'ISL
(fichier VAE + notice)

Accompagnatrice VAE :
dominique.canhan@institut-social-lille.fr

VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT À LA VAE DE 24 HEURES

L'accompagnement

Les entretiens individuels : 8 séances de 1h 30

- Contractualisation
- Choix des situations
- Explicitation

Les échanges collectifs (max.6 pers) : 3 séances de 3 heures

- Appropriation de la démarche VAE
- Echange de pratiques et identification professionnelle
- Préparation de la soutenance orale de validation

La certification : 3 heures (frais de jury, entretien post jury)

L'accompagnateur VAE

Il est certifié par l'Institut Social de Lille, porteur du titre AST et garantit l'individualisation de votre parcours dans le respect du cadre déontologique de l'accompagnement (confidentialité, respect de votre rythme ...)

Il apporte un appui méthodologique à la réalisation de votre projet de validation : de la phase de contractualisation à la phase de validation finale.

Il favorise le processus d'émergence et d'explicitation de vos pratiques en lien avec le référentiel de certification.



INSTITUT SOCIAL DE LILLE

83 bd Vauban / Bât. C / Campus St Raphaël 59044 LILLE cedex
Tél. 03 20 21 93 93 / Fax. 03 20 55 65 98

isl@institut-social-lille.fr

www.institut-social-lille.fr

www.facebook.com/institutsocialdelille

